

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juillet 2012

HARCÈLEMENT SEXUEL - (N° 86)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 49

présenté par
Mme Crozon

ARTICLE 6

À l'alinéa 11, supprimer les mots :

« période de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination, destiné à reprendre à l'alinéa 11 de l'article 6 la formulation retenue par ailleurs à ce même alinéa ainsi qu'aux alinéas 4 et 12 du même article.